

Funded
by the European Union
and the Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



Implemented
by the Council of Europe



REPUBLIKA SLOVENIJA
MINISTRSTVO ZA PRAVOSODJE

Building a Europe
for and with children



WEBINAIRE

Vendredi 6 novembre 2020

À 10:00-13:00

Projet de la loi sur Barnahus en Slovénie:

**Le bilan des résultats du processus de consultation publique du
projet de loi sur la Protection des Enfants dans les Procédures Pénales et le
Traitement Global des Enfants dans la Maison des Enfants**

Traduction simultanée assurée
(slovène-anglais-slovène)

En direct

Organisé dans le cadre du projet conjoint de la DG REFORME de l'UE et du Conseil
de l'Europe sur le

[Soutien à la mise en œuvre de Barnahus en Slovénie, phase II](#)

Contexte

Barnahus (Maison des enfants) est un modèle de réponse européen de référence en matière d'abus sexuels des enfants. Son approche interagence unique rassemble tous les services concernés sous un même toit afin d'éviter la victimisation secondaire de l'enfant et de fournir à chaque enfant une réponse coordonnée et efficace qui a une valeur juridique. L'objectif principal de Barnahus est de **coordonner les enquêtes criminelles parallèles et les enquêtes de protection de l'enfance et de fournir des services de soutien aux enfants victimes et témoins de violence dans un environnement sûr et adapté aux enfants.**

Le 4 juin 2020, le ministère de la Justice de la République de Slovénie a lancé une consultation publique sur le [projet de loi sur la Protection de l'Enfance dans les Procédures Pénales et le Traitement Global des Enfants dans la Maison des Enfants](#) (projet de loi Barnahus). Le projet de loi définit le champ d'application et la finalité de Barnahus en Slovénie, ses structures opérationnelles et institutionnelles, et introduit une procédure de traitement complète, comprenant des procédures d'audition, d'examen physique ainsi qu'un soutien en cas de crise et une assistance psychosociale pour les enfants victimes d'abus sexuels.

Le projet de loi est le résultat d'un engagement à long terme et d'une action conjointe de parties prenantes à travers divers secteurs en Slovénie depuis 2017. Il représente une étape majeure vers la création d'un premier Barnahus en Slovénie d'ici 2021. Au niveau international, le projet de loi Barnahus en Slovénie est l'une des premières initiatives visant à réglementer de manière complète les Barnahus dans un seul acte juridique.

Dans le cadre du projet conjoint du [DG REFORME de l'UE-Conseil de l'Europe sur le Soutien à la mise en œuvre de Barnahus en Slovénie, phase II](#), des examens juridiques et par des experts indépendants, ainsi que par des praticiens travaillant dans des Barnahus des pays nordiques, ont été commandés afin d'évaluer la conformité du projet de loi avec les normes européennes et internationales. Il s'agissait également d'examiner cette conformité sur la base des enseignements tirés et des pratiques prometteuses d'autres pays européens. Par ailleurs, entre juillet et septembre 2020, un total de 104 enfants âgés de 13 à 17 ans ont été consultés sur le projet de loi afin de recueillir leurs attentes, leurs réactions et leurs recommandations concernant le projet de loi et le premier Barnahus en Slovénie.

Objectifs et organisation du webinaire

L'objectif du webinaire est de clôturer le processus de consultation publique sur le projet de loi en faisant le point sur les réactions et les principales recommandations reçues par les différentes parties prenantes, notamment les enfants slovènes ainsi que les experts juridiques internationaux et les pairs praticiens.

Le webinaire est divisé en quatre parties. Après les allocutions de bienvenue, la première session passe en revue les besoins et les priorités du projet de loi et présente le modèle Barnahus. La deuxième session explore plus en détail le contenu du projet de loi en mettant l'accent sur la procédure de traitement complète et explore les principales recommandations à cet égard. La session de clôture résume les principales recommandations, les points de discussion et les principales étapes du processus d'adoption de la loi à venir.

Le webinaire s'adresse principalement aux autorités et aux professionnels slovènes, qui seront touchés par cette loi ainsi qu'aux parlementaires. La diffusion en direct et l'interprétation simultanée en anglais permettent une plus large participation, y compris de la part de la communauté internationale.

AGENDA

Vendredi, 6 novembre 2020

SESSION D'OUVERTURE 10.00-10.40	
9:45 – 10:00	<i>Enregistrement en ligne et conseils sur les aspects techniques</i>
10:00 – 10:30	<i>Modérateur en ligne : Mag. Andrej del Fabro, Ministère de la Justice</i> Remarques de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• Mag. Lilijana Kozlovič, Ministre de la Justice• Sebastien Renaud, Chef d'unité adjoint pour la gouvernance et l'administration publique, Commission européenne, DG REFORME• Regina Jensdottir, Coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant, Cheffe de la Division des droits de l'enfant, Conseil de l'Europe Photo de groupe en ligne
SESSION I Pourquoi le projet de loi sur Barnahus est-il nécessaire ? 10:30-11.35	
10:30-10.50	<i>Modératrice en ligne : Dr. Mojca Plesničar, Experte indépendante du Conseil de l'Europe</i> Les abus sexuels contre les enfants en Slovénie : statistiques, perceptions et lacunes actuelles dans la législation et la pratique <ul style="list-style-type: none">• <i>Mag. Andrej del Fabro, Ministère de la Justice</i>• <i>Mirjam Kline, Procureure Générale de la République</i>• <i>Dr Mateja Hudoklin, Ph.D Psychologue clinicienne</i>
10:50-11.00	Le modèle Barnahus comme outil pour assurer la mise en œuvre des obligations légales de la Slovénie et des normes internationales sur les droits de l'enfant <ul style="list-style-type: none">• <i>Mirka Honko, Chargée de projet senior, Conseil de l'Europe</i>
11:00-11.10	Que disent les enfants ? Consultation des enfants sur le projet de loi <ul style="list-style-type: none">• <i>Mitja Svete, Združenje za MOČ</i>• <i>Message des enfants : vidéo préparée par les enfants consultés sur le projet de loi</i>
11.20-11.35	Questions et réponses via le chat (modératrice du chat : Mija Cankar)

SESSION II	
Le projet de loi sur Barnahus en bref : champ d'application, objectif, dispositions clés	
11:35-12:50	
11:55-12:25	<p><i>Modératrice en ligne : Dr. Mojca Plesničar, Experte indépendante du Conseil de l'Europe</i></p> <p>Introduction du projet de loi et enseignements tirés d'autres pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositions générales, organisation et fonctionnement de Barnahus, formation et coopération (Chapitres I, II et IV du projet de loi) <i>Dr. Simona Drenik Bavdek, Experte indépendante du Conseil de l'Europe</i> • Audition et examens physiques de l'enfant (arts. 14-32), Soutien en cas de crise et assistance psychosociale à court et moyen terme pour les enfants victimes de violence (arts. 33-37) : focus sur les aspects procéduraux <i>Prof. Dr. Primož Gorkič, Expert indépendant du Conseil de l'Europe</i> • Recommandations basées sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques d'autres pays européens <i>Bragi Gudbrandsson, Membre du Comité des Nations Unies des droits de l'enfant, "père" du modèle Barnahus islandais, expert indépendant du Conseil de l'Europe</i> <i>Prof. Anna Kaldal, Experte indépendante du Conseil de l'Europe</i> • Recommandations des enfants <i>Dr. Zsuzsanna Rutai, Consultante indépendante du Conseil de l'Europe</i>
12:25 – 12:50	Questions et réponses via le chat (modératrice du chat : Mija Cankar)
SESSION DE CLÔTURE	
12:50 – 13:00	
12:50 – 13:00	<p><i>Modérateur en ligne : Mag. Andrej del Fabro, Ministère de la Justice</i></p> <p>Les processus à venir : prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matic Zupan, Secrétaire d'État, ministère de la Justice